

La Chronique

Clôture de l'enquête sur l'accident d'hélicoptère près de Delémont.

Communiqué aux médias.

Berne, le 18 mars 2002. L'enquête sur la chute d'un hélicoptère Alouette 3 de l'armée près de Delémont le 25 mai 2001 est close. Le rapport final du juge d'instruction ne relève aucune cause technique de cet accident qui a entraîné le décès du pilote et de trois autres passagers de l'hélicoptère qui avait heurté un câble téléphonique. C'est le choix de la trajectoire de vol fixé par le pilote qui semble être la "cause la plus vraisemblable de l'accident" mais sans preuve irréfutable.

Il ressort de l'enquête qu'aucune cause technique ou médicale n'est à l'origine de cet n'existe pas non plus d'élément cause d'autres aéronefs ou même des oiseaux. Selon le rapport d'enquête, c'est le choix trajectoire de pilote âgé vol fixé par le de devrait être la cause la plus probable de l'accident.

L'hélicoptère concerné avait décollé le 25 mai 2001 de Bure pour exécuter un vol de surveillance de la frontière pour le Corps des gardes-frontière (Cgfr). Outre le pilote, un pilote militaire de carrière expérimenté, se trouvaient à bord trois membres du Corps des gardes-frontière.

Le juge d'instruction a formulé diverses recommandations dans son rapport final. Le Groupe des opérations des Forces aériennes est en train d'examiner leur éventuelle réalisation.

Département Fédéral de la Défense, de la Protection de la Population et des Sports.

N020318 Page 1